

Direction Générale des Services
 Secrétariat Général - Instances Actes

JPB/CT/SDS/SJ
 Le 30 mars 2021

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 MARS 2021**

ONT ASSISTÉ A LA SÉANCE :

Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir :

	Présence		Pouvoir	Absent	
	Physique	Visioconférence ou audioconférence			
Monsieur BLAZY	X		Mme VALOISE		
Madame CAUMONT	X				
Monsieur CAURO	X				
Madame RAKOTOZAFIARISON	X				
Monsieur BARFETY	X				
Monsieur IDE	X				
Monsieur HAKKOU					
Madame VALOISE	X				
Madame MAILLARD		X			
Monsieur RICHARD		X			
Monsieur LORY	X				
Madame SELLAIAH		X			
Monsieur OUERFELLI	X				
Monsieur TOUIL				Mme RAKOTOZAFIARISON	
Madame DOUGUET				Mme HENNEBELLE	
Madame BENAÏSSA		X			
Monsieur NDALA		X			
Madame OSSULY		X			
Monsieur DUBOIS		X			

Groupe Agir pour Gonesse :

	Présence		Pouvoir	Absent
	Physique	Visioconférence ou audioconférence		
Monsieur TIBI	X		M. ROUCAN M. TIBI	
Madame DE ALMEIDA	X			
Monsieur ROUCAN	X			
Madame DIOP		x à partir de 20h25		
Monsieur GOURDON				
Madame CAMARA		x		

Groupe Communiste et Républicain :

	Présence		Pouvoir	Absent
	physique	Visioconférence ou audioconférence		
Madame HENNEBELLE	X			
Madame QUERET	X			

Groupe Un nouveau Souffle pour Gonesse :

	Présence		Pouvoir	Absent
	Physique	Visioconférence ou audioconférence		
Monsieur SABOURET	X		M. SABOURET M SABOURET	
Madame PEQUIGNOT		X		
Monsieur SAMAT	X			
Madame KIR		x à partir de 19h45		
Monsieur DOS SANTOS		X		
Madame PARSEIHIAN	X			
Monsieur YILDIZ				
Madame LAVITAL				

Départ de Messieurs SABOURET, SAMAT et Madame PARSEIHIAN à 19h57.

Ouverture de la séance à 19h05.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE les modalités techniques de la réunion du Conseil municipal en visioconférence. **Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : 19 Pour - Groupe Agir pour Gonesse : 6 Pour - Groupe Communiste et Républicain : 2 Pour - Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 7 Abstentions.**

APPROUVE le procès-verbal intégral de la séance du Conseil municipal du 25 janvier 2021. **Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : 19 Pour - Groupe Agir pour Gonesse : 6 Pour - Groupe Communiste et Républicain : 2 Pour - Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 7 Abstentions.**

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la Convention d'Intervention Foncière du Triangle de Gonesse. **Groupe Pour Gonesse, vivre l'avenir : 19 Pour - Groupe Agir pour Gonesse : 6 Pour - Groupe Communiste et Républicain : 2 Pour - Groupe Un nouveau souffle pour Gonesse : 8 Abstentions.**

PRESCRIT la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour l'intégration d'une étude « entrée de ville sud », aux abords du boulevard du Paris (RD 170) et de la rue Nungesser et Coli (RD 370). **UNANIMITÉ**

SAISIT le Préfet de Région d'une demande de modification du périmètre du Site Patrimonial Remarquable (SPR). **UNANIMITÉ**

APPROUVE la modification des périmètres de Droit de Prémption Urbain Simple (DPUS) et de Droit de Prémption Urbain Renforcé (DPUR). **UNANIMITÉ**

PREND ACTE de la tenue du débat et **APPROUVE** les orientations et les objectifs du projet de révision du Règlement Local de Publicité (RLP). **UNANIMITÉ**

APPROUVE le recours à la procédure d'expropriation et **DEMANDE** l'ouverture des enquêtes conjointes d'utilité publique et parcellaire pour la réalisation d'un lotissement à l'angle des avenues Kerdavid et des Jasmins. **UNANIMITÉ**

PRECISE les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme portant rectification d'une erreur matérielle. **UNANIMITÉ**

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de prestation de service pour l'instruction des dossiers d'autorisation préalable de mise en location dite « Permis de Louer » avec la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France. **UNANIMITÉ**

APPROUVE la cession de droits indivis de la parcelle ZR N°297 attachés aux parcelles cadastrées AM 61 et AM 75 au profit du SIGIDURS. **UNANIMITÉ**

VOTE les taux d'imposition relatifs à la fiscalité directe locale pour l'année 2021. **UNANIMITÉ**

PROCEDE à la reprise anticipée des résultats et des restes à réaliser de l'exercice 2020 au Budget Primitif 2021 pour le Budget Principal et **VOTE** le Budget Primitif Principal pour l'exercice 2021. **UNANIMITÉ**

PROCEDE à la reprise anticipée des résultats annexes de l'exercice 2020 au Budget Primitif 2021 pour le Budget Lotissement des Jasmins et **VOTE** le Budget Primitif Lotissement des Jasmins pour l'exercice 2021. **UNANIMITÉ**

PROCEDE à la création de postes. **UNANIMITÉ**

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer le marché relatif au service de transport à la demande (Go Bus). **UNANIMITÉ.**

ATTRIBUE les subventions de fonctionnement aux associations culturelles pour l'année 2021. **UNANIMITÉ – Monsieur DUBOIS ne prend pas part au vote.**

ATTRIBUE une subvention aux associations de Parents d'Elèves pour l'année 2021. **UNANIMITÉ.**

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer le marché relatif à l'acquisition de fournitures scolaires, de matériel et fournitures pédagogiques, de manuels scolaires et non scolaires. **UNANIMITÉ.**

ATTRIBUE l'aide à l'installation d'un système d'alarme anti-intrusion. **UNANIMITÉ.**

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant délégué à signer le marché relatif aux missions de coordination Sécurité Protection de la Santé (SPS). **UNANIMITÉ.**

APPROUVE les orientations données au droit à la formation des élus telles qu'arrêtées dans les modalités de mise en œuvre de l'exercice du droit à la formation. **UNANIMITÉ.**

APPROUVE le principe de dématérialisation des Instances, la diffusion électronique de l'information et la mise à disposition des Conseillers municipaux d'équipements informatiques. **UNANIMITÉ.**

APPROUVE et AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat financier relative à la suppression des dépôts sauvages sur le bassin de retenue « Val Leroy ». **UNANIMITÉ.**

PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h21.

Le Maire,

Jean-Pierre BLAZY

